



Ecole Thématique «AOrOc- BIBRACTE » n°3

De la Gaule à la Méditerranée **Perceptions des phénomènes d'acculturation au travers de la céramique**

du 14 au 18 novembre 2016

**BIBRACTE-EPCC, CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN, GLUX-EN-
GLENNE (58)**

FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

A retourner avant le 01/10/2016 à isabelle.mariage@ens.fr

**Inscription dans la limite des places disponibles, après examen du dossier
par les organisateurs**

Une école thématique est un dispositif de formation du CNRS à destination des professionnels, chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens. Nous l'ouvrons exceptionnellement aux post-doctorants ou doctorants. La participation requiert d'être présent toute la durée de la formation. Le tarif inclut les enseignements, l'hébergement et les repas.

Les candidatures retenues seront notifiées à la mi-octobre

1. Identité du demandeur

Mme M. NOM (*surname*) ▶

Prénom (*first name*) ▶

Nationalité (*nationality*) ▶

Date de naissance (*date of birth*) ▶

N° de sécurité sociale (**obligatoire pour les français**) ▶

Fonction exercée (*profession*) ▶

Tél. professionnel (*phone*) ▶

Téléphone mobile (*cell phone*) ▶

E-mail ▶

Si vous êtes agent titulaire du CNRS	Si vous êtes personnel CNRS non permanent
N° d'agent ▶	Statut ▶
Délégation ▶	<input type="checkbox"/> Doctorant *
Statut ▶	<input type="checkbox"/> Post-Doc
Chercheur : <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> CR	<input type="checkbox"/> CDD
Institut ▶	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) ▶
Ingénieur : <input type="checkbox"/> IR <input type="checkbox"/> IE <input type="checkbox"/> AI	Date du contrat (<i>jj/mm/aaaa</i>) :
Techniciens : <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> AJT	du ▶ au ▶
BAP ▶	

Date d'entrée au CNRS ►

* Joindre une photocopie de la carte étudiant

Unité CNRS ou équipe de recherche (merci de le préciser aussi pour les salariés autres que CNRS associés à des unités de recherche)

Intitulé de l'unité/service ►

Code unité ►

Institut ou université ►

Téléphone ►

Adresse ►

Si vous êtes personnel non rémunéré par le CNRS

Statut ►

Enseignant-chercheur

Ingénieur

Technicien

Doctorant*

Post-doc

CDD

Autre (préciser) ►

Employeur : privé

public

Autre (préciser)

Université

Ministère de la Culture

INRAP

Collectivités

Autre (préciser)

Nom de l'employeur ►

Coordonnées ►

* Joindre une photocopie de la carte étudiant

Dès réception de leur admission à l'Ecole thématique, les stagiaires doivent immédiatement communiquer les documents transmis à leur service de formation permanente afin que leur inscription soit validée sur le logiciel de paiement en ligne de leurs frais d'inscription.

Ils doivent aussi confirmer à I. Mariage leur souhait de venir et envoyer à Bibbracte la feuille d'inscription pour l'hébergement et surtout pour la mise en place des navettes entre les gares et Bibbracte à partir de la feuille qui leur sera transmise.

Merci de respecter ces règles simples qui nous faciliterons la tâche à tous.

Afin de mieux adapter les contenus aux niveaux des participants , merci de répondre à la petite enquête ci-jointe.

2. Informations complémentaires

Afin de mieux cibler le public participant à cette école thématique, merci de nous fournir quelques renseignements complémentaires :

Thématique de vos recherches actuelles :

Si doctorant, merci d'indiquer le sujet de la thèse et le nom du directeur de thèse :

Connaissances dans le domaine : Bon Moyen Faible

Motivations pour la participation à cette école thématique :

Apports professionnels (adaptation ou évolution du poste de travail/étude, découverte d'un nouveau domaine...) :

Exemple personnel que vous souhaiteriez aborder :

Souhaitez-vous apporter du mobilier ?

Contact : Pour toute information pratique complémentaire

- *Vincent Jolivet : vincent.jolivet@ens.fr*
- *Katherine Gruel : katherine.gruel@ens.fr*

IMPORTANT : les agents de l'INRAP doivent demander cette formation au siège et non pas seulement à leur AST au moment de la préinscription
Les autres professionnels de l'archéologie doivent eux-aussi passer par leur service de formation permanente car il ne s'agit pas d'un colloque.